

Extrait du site UGTG.org

url :Â <http://ugtg.org/spip.php?article2219>

Annou doubt kont rÃ©prÃ©syon !

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 9 octobre 2015

Mis Ã jour le : vendredi 9 octobre 2015

UGTG.org

Camarades, Coll  gues,

Le 13 octobre 2015, Lionel CHOURO salari   de BMW du groupe Blandin, membre du Conseil syndical et dirigeant de la Centrale UGTG, sera en d  partage devant le conseil de prud'hommes de Pointe-  -Pitre.

En effet, apr  s plusieurs tentatives de licenciement, refus   par l'inspection du travail et le Minist  re du travail, la direction de BMW poursuit son acharnement en licenciant notre camarade au mois de mai 2014, en violant le droit sans respecter la proc  dure en mati  re de licenciement d'un salari   prot  g  .

Malgr   les d  cisions de l'inspection du travail, du tribunal d'instance qui reconna  t la validit   de l'  lection du camarade CHOURO en tant que repr  sentant du personnel et membre du comit   d'entreprise. **Blandin pa vi   tann pon lang.**

Bruno BLANDIN, nouveau pr  sident du MEDEF Guadeloupe, pr  nait    longueur de journ  e sur les m  dias le dialogue social, en disant que le patronat doit comporter avec les organisations syndicales mais dans la r  alit  , et chez BMW en particulier, ce sont des licenciements en cascade accompagn  s d'une farouche r  pression anti-syndicale.

Mi v  rit   la...

Padavwa yo v   pa travay   doubout

A l'UEC-UGTG nous disons AWA !

Lionel pa vol   - Que reproche-t-on    notre camarade ?. Sinon d'avoir avec son organisation syndicale UEC-UGTG mis en place l'UES au sein du groupe et avoir permis la cr  ation du Comit   d'entreprise afin de faire b  n  ficier aux salari  s de BMW des avantages de cette instance. **Mi s   sa yo ka r  proch   kanmarad an nou.**

An menm balan la, le 27 octobre 2015, Jocelyn LEBORGNE, Secr  taire g  n  ral de l'UEC-UGTG, est de nouveau convoqu   devant le tribunal de Basse-Terre pour refus de se soumettre au pr  c  vement ADN.

Pour rappel : le 2 mai 2013, notre camarade avait   t   relax   par le tribunal correctionnel de Pointe-  -Pitre gr  ce    une forte et vaste mobilisation des organisations syndicales de Guadeloupe, Martinique, Guyane et internationales, avec le concours du CICR (Comit   International Contre la R  pression).

Men sa t   two b  l... L'Etat fran  sais par le biais du Procureur d  cida de faire appel de cette d  cision en

Annou doubout kont rÃ©prÃ©syon !

convoquant Ã nouveau notre camarade.

Cette rÃ©pression fÃ©roce envers nos militants a pour but de diaboliser et de criminaliser l'action syndicale et d'Ã©radiquer toute contestation sociale.

Janmen nou pÃ©kÃ© fÃ© dÃ©yÃ©...sÃ© lalit ka pÃ©yÃ© !

Doubout kont la rÃ©prÃ©syon !

PARTICIPONS MASSIVEMENT A CES RENDEZ-VOUS

[-] Mardi 13 octobre 2015 - 8h Conseil de Prud'hommes de Pointe-Ã -Pitre

[-] Mardi 27 octobre 2015 - 8h30 Cour d'appel de Basse-Terre

Ansanm nou ka litÃ©....Ansanm nou kÃ© gannyÃ© !